

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité - Fraternité

Département de l'ISERE

Arrondissement de la Tour du Pin

DECISION N°DC 2023-094

MARCHE PUBLIC

Objet : Travaux de construction de deux courts de padel

Le Maire de la commune de BOURGOIN-JALLIEU;

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 13 mai 2022 donnant délégation au Maire pour exercer au nom de la commune les attributions indiquées à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DECIDE

Article 1 : Attribution

Le marché de travaux cité en objet est attribué au cocontractant comme suit :

Mode de passation : procédure adaptée ouverte. Cette procédure est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique

Lot	Désignation	Attributaire	Montant en € HT
Sans	Travaux de construction de deux courts de padel	BROAD PEAK 38080 L'ISLE D'ABEAU	66 050€

Article 2 : prise d'effet et durée

Date d'effet : A compter de l'émission de l'Ordre de Service initial.

Durée du marché : 7 semaines

Dates de signature du marché par le pouvoir adjudicateur : 10/10/2023

A Bourgoin-Jallieu, le 09/10/2023

Vincent CHRQUI

Maire de Bourgoin-Jallieu

1^{er} vice-président de la CAP

Vice-président du Conseil départemental de l'Isère



M. le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente décision publiée le

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication, le présent acte peut faire l'objet d'un recours auprès de Monsieur le Maire de Bourgoin-Jallieu, ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble.